

QU'EST-CE QU'UN *TRAITÉ*
EN MOYEN FRANÇAIS? PETIT ITINÉRAIRE
PARMI LES "MISES EN PROSE"
DES XV^E-XVI^E SIÈCLES

Dans un article toujours utile paru en 1991, Sylvie Lefèvre a bien montré que (1) les occurrences les plus anciennes du substantif *traité* remontent non pas aux traducteurs du XIV^e siècle – Nicole Oresme, en l'occurrence –,¹ mais au XII^e, lorsque le mot commence à être utilisé pour désigner des œuvres littéraires en langue vulgaire,² (2) le substantif français ne doit pas être mis en rapport directement avec l'étymon latin, mais avec le verbe vernaculaire *traiter* / *traitier*,³ (3) le lien entre le sens scientifique du mot et son emploi littéraire s'accroît à la fin du Moyen Âge, lorsque la littérature devient «plus sérieuse, moraliste, didactique».⁴

Si au XV^e siècle le mot *traité* en vient à désigner plus fréquemment des œuvres littéraires, c'est sans doute aussi parce que la littérature – surtout la littérature narrative – essaie de justifier sa propre existence en affirmant résolument sa portée didactique.⁵ Ma contribution se propose d'élargir quelque peu le terrain de l'enquête menée par Sylvie Lefèvre, en prenant pour base le corpus réuni dans le *Nouveau répertoire de mises en prose*; mon but est double: montrer d'une part la fréquence d'un mot dont l'emploi dans le *Cligés* en prose m'avait paru relativement excep-

¹ Cf. *FEW*, XIII,2, 143b: «tractatus abhandlung [...] Mfr. Nfr. *traité*, 'ouvrage didactique où l'on traite de l'ensemble d'un certain art, d'une certaine science' (1370, Oresme)».

² Les œuvres évoquées sont: *Éracle* (où Gautier d'Arras semble situer son roman entre *traitié* et *conte*; Lefèvre 1991: 37), le *Petit Plet* de Chardri (où l'auteur joue sur l'ambiguïté du mot, entre le sens «sérieux» et celui de «conte»; *ibid.*: 39-40), le *Roman de Renart* (branche des "enfance", où *traitié* rentre dans le «jeu global du texte», *ibid.*: 41).

³ Ce sont alors le *Remède de Fortune* et le *Voir-Dit* de Guillaume de Machaut qui sont cités à l'appui (*ibid.*: 41-2).

⁴ Lefèvre 1991: 44; la note 2 de cette page cite Froissart, René d'Anjou, Louis de Beauvau, et même Villon, qui désigne son *Lais* comme un *traictié*.

⁵ Cela émerge de nombreux prologues, comme l'a souligné Cazauran 1987.

tionnel au moment où je préparais mon édition,⁶ d'autre part réunir quelques informations complémentaires à l'article *traité* fourni par le DMF.

Ce précieux dictionnaire propose en effet deux acceptions: «A. 'Ouvrage didactique qui expose un sujet ou une matière'» et «B. 'Développement écrit'», celle-ci attestée uniquement dans les *Chroniques* de Froissart.⁷ Pour ce qui est de la première, elle s'appuie en effet sur des occurrences faisant allusion soit à des *traités* au sens moderne du mot, quel que soit leur sujet propre (Jean Le Long, Nicole Oresme, Christine de Pizan, Nicolas de Baye, Olivier de la Haye, Simon de Phares), soit à des œuvres où la perspective didactique demeure centrale (Machaut, *Remède de Fortune* et *Confort d'ami*).⁸ La citation tirée de la *Mélusine* de Jean d'Arras s'avère particulièrement intéressante dans la mesure où elle met en rapport la matière (*ystoire*) et son exposé (*traictié*):

Marie, fille de Jehan, roy de France, [...] avoit supplié d'avoir la dicte hystoire à mon dessusdit seigneur, son tres chier et amé frere, lyquelz a tant fait qu'il en a sceu au plus prez de la droite verité qu'il a peu, et m'en a commandé a faire le **traictié** de l'**ystoire** qui cy après s'ensuit. (*Mélusine* (Stouff): 1)⁹

Les matériaux rassemblés dans notre *Répertoire*, qui consistent essentiellement dans les prologues et autres textes liminaires de 78 mises en prose rédigées entre le XIII^e siècle et 1530 environ, permettent d'enrichir quelque peu cette récolte, et surtout de préciser les acceptions que le substantif *traité* peut assumer sous la plume d'un certain nombre

⁶ *Cligés* (Colombo Timelli): 27; je reviendrai plus loin sur le sens à attribuer à *traité* dans ce contexte.

⁷ «... et entrerons en nos *traictiez* pour remforchier nostre matiere et hystoire de Guerles et de Brabant».

⁸ À celles-ci il faudra ajouter cette occurrence dans le *Menagier de Paris*, introduisant ainsi le récit de Mélibée et Prudence: «Et a ce propos est une histoire ou **traictié** qui dit ainsi...» (Brereton–Ferrier 1981: 112); je remercie M. Gilles Roques pour m'avoir signalé ce passage ainsi que celui de *Mélusine* cité *infra*.

⁹ Le même couple sémantique revient un peu plus loin: «Et ces termes je vous met avant pour les merveilles qui sont en l'**ystoire** de quoy je vous pense a **traictier**» (*Mélusine* (Stouff): 3).

d'écrivains et copistes, mais aussi d'éditeurs / imprimeurs jusque vers le milieu du XVI^e siècle.¹⁰

Une première remarque tient au rapport de dérivation entre le verbe *traiter* et le substantif *traitié*, rapport qui ne me semble pas faire de doute, comme le prouve ce passage des *Faicts et conquestes d'Alexandre le Grand*:

Je, qui au commandement de mon tresredouté seigneur devant dit ay a **traitier** et mettre en nostre langage maternel les fais et conquestes du trespuissant et tresredouté empereur Alixandre – lequel comme la commune falme et renommee tesmongnent fu roy et seigneur par sa proeche de toute la terre d'Orient et d'Occident, dont il s'ensieult par ceste parolle que il fu seigneur de toute France et de toutes les marces adjacentes – et pource que point ne m'est apparu par l'istoire que **en ce traitié** je ay aleguie ne ossy par aultres, comme de Vincent le Jacopin et de Guillame qui les fais dudit Alixandre **traiterent**... (*Faicts et conquestes d'Alexandre le Grand* (Hériché): 322; prologue à la seconde partie du roman, chap. 159)

Jean Wauquelin n'hésite pas à associer son propre *traitié*, à savoir le texte qu'il est en train de rédiger, et les *histoires* de deux autres auteurs qui *traiterent* autrefois du même sujet:¹¹ dans ce contexte, notre substantif semble ainsi indiquer une œuvre qui *traite* d'une matière, en l'occurrence l'œuvre même de Wauquelin.

Confirmée par l'emploi des déictiques, cette acception est bien attestée ailleurs:

Les nobles fais et haultes entreprises des nobles et vertueux couraiges de nos anciens predecesseurs, escripts pour exemple et memore [Br: a la loenge] d'iceulx, ramainent a la congnoissance de mon debilité et obscurcy entendement une matiere, laquelle sera discutee en rude ou commun stille ou procès de **ce present traictié**. (prologue de *Blancandin* (Greco): 85, ms. Br; 150, ms. V)

Or pry je aux lisans qu'en ce qu'ilz trouveront a amender en **cestuy traictié** que benignement ilz amendent ou corrigent et prennent en gré l'histoire

¹⁰ Il s'agit bien entendu d'un corpus partiel, qu'il faudra élargir aux œuvres "originales" contemporaines pour vérifier la validité de ce que je propose ici.

¹¹ Il s'agit de "Vincent le Jacopin", à savoir Vincent de Beauvais, et de "Guillame", qui indique sans doute l'archevêque de Reims dédicataire de l'*Alexandris* de Gautier de Châtillon (cf. Hériché-Pradeau 2008: 189-94). On remarquera, au début du passage cité, le couple coordonné «traitier et mettre en [...] langage maternel», où le premier verbe assume le sens de 'parler de qqc', 'exposer qqc'.

ainsi parfaicte qu'elle pourra estre et comme ilz pourront veoir au lire. (prologue de *Floriant et Florete* (Lévy): 81)

Pour ce que la *memoire* des hommes deffault et passe par terminacion de vie, et que toutes choses se delaissent et oublient qui ne les redige et met par escript, doncques affin que les haulx et courageux fais de noz anciens predecesseurs ne soient estains, mais augmentez et ramentus pour donner exemple aux nobles et vertueux hommes du temps present, ay voulu transmuier de rime en prose **cest present traictiet** ouquel fait mencion des haultes proesses que jadis fist ung noble chevalier, lequel en son temps fu nommez messire Gilles de Chin natif de Tournesis. (prologue de *Gilles de Chin* (Liétard-Rouzé): 75)

Et par ce fais la fin de tout leurs **traictié**, prians tous ceulx qui **ce present livre et traicté** verront qu'ilz ayent pour excusé le petit Soissonnois s'il n'a pas bien comprinses les matieres de chascun des .ix. preux ainsi qu'il le pouoit faire... (Sébastien Mamerot, *Neuf Preux*, explicit: ms. Wien, ÖNB, 2577-2578, II, f. 220v)¹²

Par quoy à tous auditeurs et lecteurs qui **ce traictié** liront et orront, de ce que ay presumptueusement et tropt audacieusement mis, prie et requiers retenir et reserver le grain et mectre au vent la paille. (prologue de *Perceval le Gallois*, Paris, Bernard Aubry, 1530, f. a1v)

... lequel Ludovis estoit es parties d'oultre mer avec le filz du roy de Colongne, qui empereur de Romme estoit, et comme plus a plain appaira a **ce petit traictié** ensuivant. (prologue de *Théséus de Cologne*. ms. BnF, fr. 15096, f. 5v)

Si le doublet dans les *Neuf Preux* (*livre et traicté*) confirme le rapport entre le livre et son contenu,¹³ reste à éclaircir si les œuvres dont il est question

¹² De même, dans la section consacrée au roi Arthur: «ainsi m'a esté et est ordonné en charge par le noble seigneur de la noble Maison de Laval, par le plaisir et comandement duquel je commençay **cestuy present traictié**» (ms. Wien, ÖNB, 2577-2578, II, f. 86v). Les prologues aux *Neuf Preux* et aux *Neuf Preues* de S. Mamerot ont été édités par Lecourt 1908, mais sans commentaire sur le mot qui nous retient ici.

¹³ Cf. DMF, s.v. *livre*, A. On retrouve le même couple dans le prologue des *Neuf Preux* de Sébastien Mamerot, bien que rapporté à des œuvres anciennes: «Plusieurs orateurs dignes de memoire ont de tresgrant ancienneté travaillié en faire **livres et traictiés** moult auctorisez...» (ms. Wien, ÖNB, 2577-2578, I, f. 1r), alors que dans celui des *Neuf Preues* *livre* est remplacé par un synonyme: «... a l'exemple des Neuf Preux tresrenommés et de Bertrand du Ghesquin, les fais desquelz ont esté par moy, Sébastien Mamerot, [...] reddigiez de nouvel en **ung volume ou traictié** par moy compendieusement composé l'an precedent...» (II, f. 221r-v). L'équivalence sémantique *livre* /

sont ou non un 'ouvrage didactique qui expose un sujet ou une matière', selon la glose proposée dans le *DMF*. Ceci est affirmé en toutes lettres dans la plupart de ces prologues:

Les nobles fais et haultes entreprises des nobles et vertueux couraiges de nos anciens predecesseurs, *escrips pour exemple* et memore d'iceulx... (*Blancandin* (Greco): 85, ms. Br; 150, ms. V)

... affin que les haulx et courageux fais de noz anciens predecesseurs ne soient estains, mais augmentez et ramentus *pour donner exemple aux nobles et vertueux hommes du temps present*... (*Gilles de Chin* (Liétard-Rouzé): 75)

Bonne chose et prouffitable est [...] de reduire par escript [...] les gestes, faitz et genealogies des princes, empereurs, roys, ducs, contes et aultres seigneurs, *pour animer les presens et a eulx leur donner couraige de bien et vertueusement suivre les faitz d'armes*... (*Théséus de Cologne*, ms. Paris, BnF, fr. 15096, f. 1r-v)

Une telle dimension didactique est aussi indubitable dans le *Pèlerinage de Vie Humaine*, qui adapte en prose l'œuvre de Guillaume de Digulleville:

Cy commence le premier chappitre du tiers livre¹⁴ de **ce present traictié** intitulé le Pelerinage de vie humaine... (*Pèlerinage de Vie Humaine*, incipit du livre 3: ms. Paris, BnF, fr. 1646, f. 111r)

Cy commence le premier chappitre du quart et dernier livre de **ce present traictié**... (incipit du livre 4: Paris, BENSBA, manuscrit Masson 80, f. 119v)

Cy finist **ce present traictié** intitulé le Pelerinaige de vie humaine. (explicit du livre 4: Paris, BENSBA, manuscrit Masson 80, f. 140v)

et dans *Robert le Diable*, mise en prose d'un *Dit*, dont l'auteur anonyme explicite le but que ses lecteurs doivent se proposer:

... au commencement de **ce present traictié** je veulx à icelle dame de grace presenter la salutacion angelique que l'ange Gabriel du ciel en terre luy apporte, c'est 'Ave Maria', priant et suppliant à tous ceulx qui d'icy en avant

traité semble confirmée dans les titres des deux prologues: «Prologue ou **livre** des Neuf Preux» (I, f. 1r); «Prologue du petit **traicté** des Neuf Preues» (II, f. 221r). Dans le prologue du *Comte d'Artois* – en dehors donc de mon corpus de mises en prose – je relève le même doublet: «en lisant plusieurs **volumez et traittiez**, me suis arresté a ung livret qui fait mencion de...» (*Comte d'Artois* (Seigneuret): 1).

¹⁴ Le mot indique ici, par métonymie, la 'division principale d'un ouvrage' (*DMF*, s.v. *livre*, C.1): voir *infra*.

lyront ce present livre que ainsi le facient *pour mieulx entendre et retenir les grans enseignemens et bonnes exemples en ce dit livre contenus*. (prologue: éd. Jean Treppe-rel, 1497, f. a2r)

Une nuance complémentaire se fait jour dans l'*Histoire de Charles Martel* et dans *Gérard de Roussillon* de Jean Wauquelin, où *traité* peut indiquer le(s) texte(s) source(s):

Cy s'ensieut une collation ou prologue declairant comment le facteur de ceste euvre a trouvé ung autre **traictié** parlant ancoires des fais de Charles Martel, du duc Gerard de Fourques et d'autres... (*Histoire de Charles Martel*, titre du prologue: ms. Bruxelles, KBR, 6, f. 519r)

... me suis determinez, ordonnez et disposez de composer et ordonner [et mettre] par escript en nostre langaige maternel que nous disons wallec ou franchoix, la noble procreation, les nobles fais, les nobles emprises d'armes, les calamités, miseres et aventures que fist et acheva, porta et soufry à son tamps le noble, vaillant conquerant, fort et puissant, monsieur Gerart de Roussillon, ensi que je l'ay trouvet et entendu en ung **traictiet** fait et composé en son nom et intitulé *Gesta nobilissimi comitis Gerardi de Roussillon*. Duquel **livret et traictiet** ne m'est point le nom de l'acteur aparut. (*Gérard de Roussillon*, prologue: ms. Bruxelles, KBR, II-5928, p. 2)¹⁵

On peut sans doute ajouter à ce petit groupe cette occurrence dans le prologue de *Perceval le Gallois*, qui associe *chronique* et *traictié*:

... Voyant doncques ledict conte Philippes ceste vertu estre tant agreable à Dieu, pour icelle ensuyvir commanda a aucun docte orateur de rediger et metre par escript les faitz et vie dudict noble et preux chevalier Perceval le Gallois, suyvant la **chronique** d'iceluy prince et **traictié** du saint Greal. (Paris, Bernard Aubry, 1530, f. a1v).

Trois de nos mises en prose attestent un emploi de *traictié* qui mérite attention, d'une part parce que le mot y désigne non pas l'ouvrage en tant que tel, mais ses 'parties', d'autre part parce que pour deux d'entre elles il s'agit d'un trait commun en plus, qui pourrait – avec toute la pru-

¹⁵ On aura remarqué le retour du doublet «livret et traictiet». Notre substantif se retrouve dans la «balade faite par l'acteur», p. 427: «L'an .XIII. cens acomplis/ Et quarante sept justement/ Fu en juing chis **traictiés** petis/ Le .XVI.e jour proprement/ Par le gré et commandement/ Du noble prince de valeur/ Qui nommez est de toute gent/ Philippe de Bourgogne seigneur...». Je remercie très vivement Mme Marie-Claude de Crécy, dont l'édition de *Gérard* est en cours, de m'avoir transmis ce texte.

dence nécessaire – étayer l'hypothèse, déjà avancée sur d'autres bases, d'une parenté.

Commençons par le *Livre de Renard*:

Et je, qui estoye ravy ainsi, après que je fus hors de mon somme et que je fus retourné en mon domicile, me print volenté et devocion d'escripre tous les faitz et contempnemens des bestes et les mettre en deux petis **traictez** selon mon petit entendement. (*Livre de Regnart* (Suomela-Härmä): 4; le ms. de base étant acéphale, Suomela-Härmä a transcrit le prologue selon l'édition Michel Le Noir, 1516)

Cet exemple est précieux, dans la mesure où *traictez* indique on ne peut plus clairement les deux parties de l'ouvrage, qui comportent respectivement 23 et 50 chapitres, et qui sont appelées *livres* à l'intérieur du texte: «Et fin du premier *livre* lequel contient .XXIII. chappitres. Cy après s'ensuit le second *livre* qui contient cinquante chappitres» (*Livre de Regnart* (Suomela-Härmä): 46).

L'adaptation bourguignonne du *Cligés* de Chrétien de Troyes confirme cette acception.¹⁶ La division de la matière en deux parties y est en effet annoncée dans l'incipit:

Cy s'ensieult l'histoire du noble et vaillant empereur Cligés, laquelle est devisee en deux petitez **parties**... Cy s'ensieut le premier chapiltre du petit **traictié** d'Alixandre pere de Cligés... (*Cligés* (Colombo Timelli): 65-6)

la transition entre la première partie, consacrée à Alexandre, et la seconde, centrée sur Cligés, est encore nettement marquée à la suture entre le chap. 28 et le chap. 29:

Et ainsi fina sa vie Alixandre, pere de Cligés, duquel nous avons fait ung petit **traittié**, et maintenant commencerons le second en la maniere qui s'ensuit. S'ensuit la seconde **partie** de ceste histoire... (*Cligés* (Colombo Timelli): 102)

La possibilité d'une familiarité entre la mise en prose de *Cligés* et celle de *Blancandin* a pu être proposée sur la base des similarités entre les mss.:¹⁷

¹⁶ Il faudra donc corriger la traduction que j'avais proposée dans mon glossaire: 'ouvrage' (*Cligés* (Colombo Timelli): 252).

¹⁷ Greco reconnaît dans le ms. Bruxelles, KBR, 3576-3577, quatre mains différentes: la deuxième main de *Blancandin* est similaire à celle du ms. Bruxelles, KBR, 7235 qui contient l'*Erec* en prose (*Blancandin* (Greco): 65); François 1965: 991, recon-

elle pourrait être confirmée par cet emploi, relativement rare, du mot qui nous intéresse ici:

Ce present livre contient trois **traittiez** [...] Lequel premier **traittié** est divisé en .x. chapitres [...] Le second **traittié** parle comment Blanchendin vint a Tourmaday [...] Le .iiij.e **traittié** parle comment Blanchendin se gouverna a Athenes... (*Blancandin* (Greco): 81, 82, 83; table des titres)¹⁸

Une structure à trois niveaux se dessine très nettement, allant du *livre* aux *traités* aux *chapitres*. Cette volonté de souligner l'organisation de la matière, son ordonnancement, ne semble pas anodine; elle est affirmée en effet comme une caractéristique des mises en prose par d'autres auteurs, entre autres par Jean Bagnyon dans sa version de *Fierabras*:

Et pour ce que le dit messire Henry Bolomier a veu de [*sic*] ceste matiere *desjoincte, sans grant ordonnance*, a sa requeste, selon la capacité de mon petit entendement et selon la matiere que j'en ay pu trouver, *j'ay ordonné cestuy livre*. (*Fierabras* (Keller): 1-2)

ainsi que par l'auteur anonyme de *Doolin de Maience*:

... comme l'en pourra veoir par ce present romant, *redigé et mis par chapitres* ainsi qu'il est contenu en la table cy dessus escripte. (Paris, Antoine Vêrard, 1501, f. a4v)

À la lumière de ces quelques observations, serait-il possible d'étoffer quelque peu l'article du *DMF* qui a fourni la base de notre enquête? Je crois que deux gloses pourraient le compléter, citations à l'appui:

'ouvrage qui expose une matière donnée (narrative aussi)' (*Alexandre le Grand, Blancandin, Floriant et Florete, Gilles de Chin...*), 'éventuellement avec un but didactique' (*Blancandin, Gilles de Chin, Théséus*);

'partie d'un ouvrage' (*Livre de Renard, Blancandin, Cligés*).

naissait lui aussi une identité entre la main qui a copié les ff. 67v-88v de *Blancandin* et celle qui a transcrit le ms. unique d'*Erec* et celui de *Cligés* (Leipzig, UB, Rep-II-108).

¹⁸ Dans le texte: «Ce present livre contient .iiij. **traittiez**...» (*Blancandin* (Greco): 85); «Atant fine le premier **traittié** de ce premier livre. Et assez tost commence le second. Le second **traittié** parle...» (*ibi*: 94); «Sy fine le second **traittié** de ce present livre. Le troisieme **traittié** parle...» (*ibi*: 115-6). Remarquons que dans les deux autres mss. de ce texte (Paris, BnF, fr. 24371; Wien, ÖNB, 3438) seule la division en chapitres apparaît.

Il est rarissime que des mots tels que celui qui nous a occupés ici trouvent place dans les glossaires d'édition:¹⁹ la proximité formelle avec le français moderne et une apparente transparence sémantique les destinent d'emblée à l'exclusion. Notre parcours se voudrait alors une modeste mise en garde: évidemment, l'enrichissement progressif d'un outil aussi précieux que le *DMF* ne pourra que s'appuyer sur des glossaires relativement complets et/ou des introductions aux éditions où les questions sémantiques seront de plus en plus prises en compte. Sans cela, une partie des richesses du moyen français risquera toujours de nous échapper malgré la mise en place d'outils de plus en plus complets et performants.

Maria Colombo Timelli
(Università degli Studi di Milano)

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

LITTÉRATURE PRIMAIRE

- Blancandin* (Greco) = *Blancandin et l'Orgueilleuse d'amours. Versioni in prosa del XV secolo*, édition critique a. c. di Rosa Anna Greco, Alessandria, Edizioni dell'Orso, 2002.
- Cligés* (Colombo Timelli) = *Le livre de Alixandre empereur de Constantinoble et de Cligés son filz. Roman en prose du XV^e siècle*, édition critique par Maria Colombo Timelli, Genève, Droz, 2004.
- Comte d'Artois* (Seigneuré) = *Le Roman du Comte d'Artois (XV^e siècle)*, édité par Jean-Charles Seigneuré, Genève, Droz, 1966.
- Faits et conquestes d'Alexandre le Grand* (Hériché) = *Les faits et les conquestes d'Alexandre le Grand de Jehan Wanquelin (XV^e siècle)*, édition critique par Sandrine Hériché, Genève, Droz, 2000.
- Fierabras* (Keller) = *Jehan Bagnyon, L'Histoire de Charlemagne (parfois dite Roman de Fierabras)*, publiée par Hans-Erich Keller, Genève, Droz, 1992.

¹⁹ Je signale comme une heureuse exception l'édition Andreose-Ménard du *Voyage en Asie d'Odoric de Pordenone traduit par Jean Le Long*, dont le glossaire non seulement enregistre le mot *traité* ('livre [désigne le texte d'Odoric]': 402), mais renvoie aux dictionnaires historiques, le cas échéant pour les rectifier.

- Floriant et Florete* (Lévy) = *Le roman de Floriant et Florete ou Le Chevalier qui la nef maine*, édition critique et annotée de la version en prose par Claude M.L. Lévy, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1983.
- Gilles de Chin* (Liétard-Rouzé) = *Messire Gilles de Chin natif de Tournesis*, éd. par Anne-Marie Liétard-Rouzé, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2010.
- Livre de Regnard* (Suomela-Härmä) = *Le Livre de Regnard*, édition critique avec introduction, notes et glossaire du manuscrit 473 de la Bibliothèque du Musée Condé de Chantilly par Elina Suomela-Härmä, Paris, Honoré Champion, 1998.
- Mélusine* (Stouff) = *Mélusine, roman du XIV^e siècle, par Jean d'Arras*, éd. par Louis Stouff, Dijon, Bernigaud et Privat, 1932.
- Menagier de Paris* (Brereton-Ferrier) = *Le Menagier de Paris*, ed. by Georgine E. Brereton, Janet M. Ferrier, Oxford · New York · Toronto, Clarendon Press · Oxford University Press, 1981.
- Voyage en Asie d'Odoric de Pordenone* (Andreose-Ménard) = *Voyage en Asie d'Odoric de Pordenone traduit par Jean Le Long*, édition critique par Alvisse Andreose, Philippe Ménard, Genève, Droz, 2010.

LITTÉRATURE SECONDAIRE

- Cazauran 1987 = Nicole Cazauran, *Les romans de chevalerie en France: entre "exemple" et "récréation"*, in Marie-Thérèse Jones Davies (éd.), *Le Roman de chevalerie au temps de la Renaissance*, Paris, Touzot, 1987: 29-48.
- François 1965 = Charles François, *Le roman de Blancandin. À propos d'une édition récente*, «Revue Belge de Philologie et d'Histoire» 43 (1965): 983-92.
- Hériché-Pradeau 2008 = Sandrine Hériché-Pradeau, *Alexandre le Bourguignon*, Genève, Droz, 2008.
- Lecourt 1908 = Marcel Lecourt, *Notice sur L'Histoire des Neuf Preux et des Neuf Preues*, «Romania» 37 (1908): 529-39.
- Lefèvre 1991 = Sylvie Lefèvre, *Du tractatus au traité: transfert en langue vulgaire d'un genre scientifique?*, in Bernard Ribémont (éd.), *Le Moyen Âge et la science*, Paris, Klincksieck, 1991: 31-46.
- Nouveau répertoire de mises en prose* = Maria Colombo Timelli, Barbara Ferrari, Anne Schoysman, François Suard (éd.), *Nouveau répertoire de mises en prose (XIV^e-XVI^e siècles)*, Paris, Classiques Garnier, sous presse.

RÉSUMÉ: Les prologues et autres textes liminaires des “mises en prose” des XV^e-XVI^e siècles permettent de préciser quelque peu les acceptions que le substantif “traité” assume en moyen français et par là d'enrichir l'article correspondant dans les dictionnaires historiques d'usage, notamment le très précieux *DMF* en ligne.

MOTS-CLÉS: “mises en prose”, moyen français, “traité”.

ABSTRACT: Prologues and other liminal texts of 15th-16th-centuries' “mises en prose” allow us to define the acceptations that the substantive “traité” assumes in Middle French, and consequently to improve this entry in the historic dictionaries, in particular the invaluable on-line *DMF*.

KEYWORDS: “mises en prose”, Middle French, “traité”.